

répond oui, en réalité, mais à sa façon. Le ministre nous dirait-il si, par exemple, au lieu de chercher à enseigner aux médecins l'exercice de leur profession, il envisagerait d'accroître les fonds offerts par le gouvernement fédéral afin d'aider et de favoriser la construction d'institutions dont les frais d'exploitation seraient moindres que ceux des hôpitaux à traitements actifs?

L'hon. M. Munro: Monsieur l'Orateur, ce sera là une des questions qui feront sans doute l'objet des délibérations de la conférence.

L'hon. M. Stanfield: Je suis sûr qu'il le sera. J'ai demandé au ministre si lui-même et le gouvernement envisagent d'accroître les fonds disponibles, et non si le sujet sera évoqué à la conférence.

L'hon. M. Munro: J'ai tenté de faire ressortir que nous venons juste de recevoir les rapports en question. Ils sont en la possession des gouvernements provinciaux et du gouvernement fédéral depuis trois ou quatre semaines et tant qu'il n'aura pas été procédé à une analyse commune et déterminé quels sont les remèdes appropriés, aucune décision ne pourra être prise ni par le gouvernement fédéral ni par ceux des provinces en ce qui concerne le problème soulevé à l'instant par le chef de l'opposition ou tout autre problème qui a été soulevé.

M. Erik Nielsen (Yukon): Je voudrais poser au ministre une question supplémentaire. Peut-il nous dire ce que le gouvernement compte faire en ce qui concerne l'introduction du régime d'assurance-soins médicaux dans les territoires du Nord?

L'hon. M. Munro: Pour le moment, je ne suis pas en mesure de fournir des précisions à ce sujet.

M. Paul Yewchuk (Athabasca): J'ai une question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Le ministre peut-il préciser si ses observations donnent à entendre qu'il compte instaurer un système quelconque de tri des patients avant l'hospitalisation?

M. l'Orateur: A l'ordre, s'il vous plaît. Je dois ici intervenir et faire mes excuses à la Chambre, surtout au chef de l'opposition, pour avoir permis sa première question. Les députés savent bien qu'on ne doit pas normalement poser de questions relatives à des déclarations faites à l'extérieur de la Chambre, sauf pour demander au premier ministre si elles représentent la politique officielle. Mais je n'étais pas tout à fait prêt au début de la période des questions, et c'est pourquoi

j'ai laissé passer la question. Mais je ne crois pas que la question supplémentaire soit réglementaire, surtout pas dans cette forme-là.

L'hon. M. Stanfield: Monsieur l'Orateur, je me permets d'émettre respectueusement l'opinion que vous n'avez pas à vous excuser d'avoir commis une erreur en admettant ma question car elle se rapportait directement à l'attitude et à la politique réelles du gouvernement. Il est vrai que je n'ai pas réussi à obtenir une réponse.

M. l'Orateur: Je remercie le chef de l'opposition. Je suis soulagé de savoir que je n'ai pas enfreint le Règlement.

LE COMMERCE EXTÉRIEUR

LES LIVRAISONS D'ARMES AUX ÉTATS-UNIS

M. T. C. Douglas (Nanaïmo-Cowichan-Les Îles): Monsieur l'Orateur, la question que je voudrais poser au premier ministre se rapporte au rapport annuel du ministère de l'Industrie et du Commerce, selon lequel les exportations d'armes du Canada à destination des États-Unis ont atteint l'année dernière 320 millions de dollars, ce qui porte au delà de 2 milliards de dollars le montant total de nos exportations d'armes vers les États-Unis depuis dix ans. Étant donné le mécontentement croissant au sujet de la guerre du Vietnam, tant aux États-Unis qu'au Canada, je voudrais demander au premier ministre si son gouvernement songe à suivre l'exemple de la Suède en imposant un embargo sélectif sur les armes destinées aux États-Unis pour la durée des hostilités actuelles au Vietnam.

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Non, monsieur l'Orateur.

M. Douglas (Nanaïmo-Cowichan-Les Îles): Dans ce cas, monsieur l'Orateur, puis-je demander au premier ministre si sa réponse est la conséquence logique du principe qu'il a exprimé l'année dernière en relation avec la complicité du Canada...

M. l'Orateur: A l'ordre. La question telle que posée par l'honorable député suscite la polémique. Il pourrait peut-être la présenter de façon plus directe.

M. Douglas (Nanaïmo-Cowichan-Les Îles): Monsieur l'Orateur, je désire demander au premier ministre si sa déclaration aujourd'hui signifie que la politique du gouvernement se résume dans sa propre phrase, c'est-à-dire que la complicité du Canada au Vietnam peut être évaluée dans ces termes: nous devons choisir entre des mains sales ou des ventres vides?